



Assemblée générale

Distr. générale
14 novembre 2022
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel
Quarante-deuxième session
28 janvier-3 février 2023

Sri Lanka

Compilation établie par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

I. Cadre général

1. Le présent rapport a été établi en application des résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme, compte tenu des textes issus de l'Examen périodique universel précédent¹. Il contient des renseignements provenant des documents pertinents établis par des entités des Nations Unies, résumés en raison de la limite fixée pour la longueur des documents.

II. Étendue des obligations internationales et coopération avec les mécanismes s'occupant des droits de l'homme

2. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a recommandé à Sri Lanka de ratifier et de mettre en œuvre le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort².

3. L'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, a recommandé à Sri Lanka de ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels³.

4. Le Comité des droits de l'enfant a recommandé à Sri Lanka d'envisager de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées⁴.

5. La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a recommandé à Sri Lanka d'adhérer aux protocoles additionnels au Statut de Rome de la Cour pénale internationale⁵.

6. L'équipe de pays des Nations Unies a constaté avec préoccupation que Sri Lanka n'avait pas ratifié la Convention de 2000 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la protection de la maternité (n° 183) et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés⁶. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, a recommandé à Sri Lanka de ratifier les autres conventions de l'OIT, notamment la Convention de 1949 sur les travailleurs migrants (révisée) (n° 97),



la Convention de 1997 sur les agences d'emploi privées (n° 181), la Convention de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (n° 189) et la Convention de 2019 sur la violence et le harcèlement (n° 190)⁷.

7. Sri Lanka a versé des contributions financières au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en 2017, 2019 et 2020⁸.

III. Cadre national des droits de l'homme

1. Cadre constitutionnel et législatif

8. Certains titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont fait part de leur préoccupation concernant la vingtième modification de la Constitution de Sri Lanka, approuvée en 2019, qui avait entraîné la suppression d'importants contre-pouvoirs institutionnels et menacé l'intégrité des institutions de l'État et du système judiciaire, fragilisant ainsi les garanties indispensables à la démocratie et à l'état de droit⁹.

9. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a souligné que la Constitution actuellement en cours de rédaction serait amenée à jouer un rôle fondamental dans la protection des droits de l'homme à Sri Lanka, l'indépendance des institutions essentielles et le transfert des pouvoirs politiques. Elle a engagé le Gouvernement à tenir compte des observations et recommandations que divers mécanismes de l'Organisation des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme avaient formulées au fil des ans en ce qui concernait la prise en considération des droits de l'homme dans la Constitution, et à faire en sorte que le projet de texte fasse l'objet de consultations et d'un débat publics avant d'être présenté au Parlement¹⁰.

10. Certains titulaires de mandat au titre des procédures spéciales se sont inquiétés du fait qu'après des mois de manifestations de grande ampleur, l'état d'urgence avait été déclaré le 17 juillet 2022. Le 27 juillet 2022, le Parlement avait ratifié une ordonnance imposant un couvre-feu et accordant aux forces de sécurité et à l'armée de vastes pouvoirs discrétionnaires qui leur permettaient d'arrêter des manifestants et de fouiller des propriétés privées, sans contrôle judiciaire¹¹.

2. Cadre institutionnel et mesures de politique générale

11. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme s'est dite préoccupée par le manque de transparence et d'indépendance dans la procédure de nomination des membres de la Commission des droits de l'homme de Sri Lanka, le manque de pluralité au sein de la Commission et le fait que celle-ci ne s'était pas acquittée de son mandat de protection des droits de l'homme. Elle craignait également que l'indépendance de la Commission du droit à l'information ne soit compromise¹².

12. L'équipe de pays des Nations Unies a fait observer que la Commission sri-lankaise des droits de l'homme avait été désignée comme mécanisme national de prévention aux fins du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture. Par la suite, en 2022, l'Agence nationale de protection de l'enfance avait créé un comité chargé de relancer une initiative d'élaboration d'un projet de texte sur la question de la torture¹³.

13. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme s'est dite préoccupée par la militarisation et a constaté que le rôle de l'armée dans le maintien de l'ordre, la gouvernance et les activités de promotion du développement avait été encore plus central dans le nord et dans l'est du pays. Alors que la guerre avait pris fin en 2009, la présence militaire restait importante, qu'il s'agisse du nombre de militaires déployés, du nombre de points de contrôle ou de l'implication de l'armée dans la lutte contre la drogue, dans le secteur agricole et dans les activités de développement¹⁴. À cet égard, le HCDH a recommandé à Sri Lanka de prendre des mesures pour contrer l'influence de l'armée sur la sphère civile et de réduire la présence militaire dans les provinces du Nord et de l'Est ; de restituer toutes les terres privées que détenait l'armée et de régler de manière impartiale les différends fonciers, notamment en initiant un dialogue interconfessionnel sur l'édification de sites religieux¹⁵.

14. L'équipe de pays des Nations Unies a pris note de l'adoption en 2017 d'un plan d'action national en faveur des droits de l'homme (2017-2021). L'élaboration d'un nouveau plan d'action avait été lancée, mais de nombreux objectifs du plan d'action 2017-2021 n'avaient pas été atteints¹⁶. L'équipe de pays a également pris note du plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité qui avait été mis au point par Sri Lanka et de la politique nationale pour l'égalité des sexes qui était en cours d'élaboration¹⁷.

15. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a indiqué que le Bureau des personnes disparues avait été créé en 2018 et le Bureau des réparations, en 2019¹⁸. En 2021, une nouvelle commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme avait été nommée pour évaluer le travail accompli par les commissions précédentes¹⁹, mais il fallait admettre que ces dernières avaient plusieurs points faibles, à savoir un mandat limité, une composition complexe, un manque de ressources, des procédures opaques, le manque de collaboration du Gouvernement et l'absence de publicité faite à leurs rapports²⁰.

IV. Promotion et protection des droits de l'homme

A. Respect des obligations internationales relatives aux droits de l'homme, compte tenu du droit international humanitaire applicable

1. Égalité et non-discrimination

16. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, s'est inquiété des liens qui existaient à Sri Lanka entre l'exploitation par le travail et la discrimination fondée sur le genre, l'âge, l'origine ethnique, la caste, la classe sociale et d'autres motifs, et a souligné que pour venir à bout des problèmes les plus importants, comme la discrimination fondée sur la caste, il était essentiel que tous les secteurs de la société soient plus inclusifs²¹.

2. Droit à la vie, droit à la liberté et à la sécurité de la personne et droit de ne pas être soumis à la torture

17. L'équipe de pays des Nations Unies a indiqué qu'en 2021, le Code de procédure pénale avait été modifié afin que les magistrats soient tenus de se rendre dans les postes de police au moins une fois par mois pour rencontrer les gardés à vue et s'assurer qu'ils n'avaient pas été soumis à la torture ou à d'autres mauvais traitements pendant ou après leur arrestation²².

18. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a fait observer que de nombreuses informations témoignant d'une très grande inquiétude avaient été reçues au sujet d'actes de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants qui auraient été infligés par la police, y compris par des membres de la Direction de la police judiciaire et de la Division des enquêtes antiterroristes, pour obtenir des détenus des aveux, qui faciliteraient l'enquête ou qui, dans certains cas, seraient utilisés comme éléments de preuve devant les tribunaux²³.

19. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste s'est également dit préoccupé par le recours régulier et systématique à la torture et aux mauvais traitements et par les conditions de détention, en particulier les conditions inhumaines dans le quartier de haute sécurité de la prison d'Anuradhapura²⁴.

20. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme était préoccupée par les enlèvements, les arrestations illégales, les violences sexuelles et les actes de torture commis par des membres des forces de sécurité sri-lankaises, ainsi que par le nombre de morts en détention²⁵.

21. L'équipe de pays des Nations Unies a constaté avec préoccupation que la pratique de la détention arbitraire était aggravée par l'application d'une législation d'urgence qui posait problème, dans la mesure où elle favorisait le recours automatique à la privation de liberté dans toutes sortes de situations. Elle a également appelé l'attention sur l'incohérence du régime de libération sous caution et la longueur de la détention provisoire qui pouvait durer

jusqu'à dix ans. Le recours à la détention provisoire était également largement répandu, si bien que plus de la moitié de la population carcérale sri-lankaise était en attente de jugement²⁶. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a aussi fait part de sa profonde inquiétude concernant les conditions de détention provisoire²⁷.

22. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire s'est dit vivement inquiet de constater qu'il était actuellement possible de priver des personnes de leur liberté dans toute une série d'établissements : postes de police, prisons, camps de travail ouverts, centres pour mineurs et pour personnes âgées, établissements de santé mentale et camps de réadaptation pour anciens combattants, ainsi que ceux destinés aux toxicomanes et aux personnes en situation vulnérable²⁸.

23. Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires s'est dit préoccupé par des allégations faisant état de nouveaux cas de personnes victimes, pendant une courte durée, de disparition forcée dans le but de leur soutirer des pots-de-vin²⁹. Il a regretté que l'État n'ait pas encore adopté une politique globale de recherche de toutes les personnes disparues, et a encouragé l'élaboration d'un amendement à la loi relative aux disparitions forcées, qui prévoirait la protection des proches et des témoins ; un droit général à l'indemnisation ; l'interdiction d'accorder l'amnistie ou l'immunité dans les cas de disparitions forcées³⁰.

3. Droit international humanitaire

24. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a fait observer que les gouvernements successifs avaient longtemps manqué à leur devoir d'établir les responsabilités pour les violations flagrantes des droits de l'homme, les graves atteintes à ces droits et les graves violations du droit international humanitaire commises à Sri Lanka, surtout quand les auteurs présumés étaient des agents de l'État³¹. À cet égard, elle a recommandé à l'État d'apporter son concours aux enquêtes sur les infractions internationales commises par toutes les parties dans le pays et aux poursuites judiciaires engagées contre les auteurs devant les juridictions nationales, notamment en vertu des principes reconnus de compétence extraterritoriale ou universelle, en agissant dans le cadre des réseaux internationaux compétents, en coopération avec les victimes et leurs représentants ; d'étudier la possibilité d'imposer davantage de sanctions ciblées, telles que des gels d'avoirs et des interdictions de voyager, aux personnes visées par des allégations crédibles de graves violations des droits de l'homme ou du droit humanitaire³².

4. Droits de l'homme et lutte antiterroriste

25. Certains titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont redit leur préoccupation concernant le risque grave que représentait la loi relative à la prévention du terrorisme, utilisée depuis plus de quarante ans pour permettre la détention arbitraire pendant des périodes longues, l'extorsion de faux aveux sous la torture et le ciblage des communautés minoritaires et des opposants politiques dans le pays. Ils ont demandé l'instauration immédiate d'un moratoire sur l'application de cette loi, jusqu'à ce que les modifications nécessaires puissent y être apportées. Ils ont également engagé Sri Lanka à adopter une législation antiterroriste qui soit pleinement conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme³³.

26. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a indiqué que le Parlement avait adopté le projet de loi portant modification de la loi relative à la prévention du terrorisme le 22 mars 2022, opérant une réforme attendue depuis longtemps. Si les modifications apportées permettaient d'améliorer certaines garanties, des dispositions parmi les plus problématiques de la loi étaient restées intactes. Le Gouvernement avait informé le HCDH qu'il prévoyait de présenter une nouvelle loi antiterroriste pour remplacer la loi relative à la prévention du terrorisme³⁴. En juin 2022, il avait annoncé que la loi relative à la prévention du terrorisme faisait l'objet d'un moratoire de facto depuis mars. Pourtant, fait alarmant, trois meneurs de mouvements estudiantins avaient été placés en détention en vertu de cette loi le 18 août 2022³⁵.

5. Administration de la justice, impunité et primauté du droit

27. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a constaté avec préoccupation que la capacité du système judiciaire à fonctionner en toute indépendance et intégrité restait limitée et compromise du fait de l'ingérence politique³⁶. À cet égard, il a encouragé vivement le Gouvernement à envisager de restructurer le Bureau du Procureur général, qui représentait à la fois le ministère public et le Procureur de l'État³⁷.

28. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a fait part de sa vive préoccupation concernant la longueur excessive des procès à Sri Lanka, qui pouvaient parfois durer des années, voire des décennies, en raison de facteurs, tels que le manque de capacité d'enquête de la police ; les ressources insuffisantes dont disposaient le Bureau du Procureur général et les tribunaux, tant en termes d'infrastructures que d'effectifs ; les politiques inappropriées en matière de gestion des dossiers qui ne donnaient pas la priorité à la tenue d'audiences consécutives ; les pratiques juridiques qui permettaient de reporter les audiences à de multiples reprises³⁸.

29. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme était vivement préoccupée par la situation toujours précaire des familles de disparus, qui étaient empêchées d'exercer leur droit à la vérité, à la justice, à des réparations et à des garanties de non-répétition et continuaient de faire face aux lourdes conséquences socioéconomiques que les disparitions avaient eues pour elles³⁹.

30. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a constaté que l'impunité demeurait un obstacle majeur à la promotion de l'état de droit, de la réconciliation, d'une paix durable et d'un développement durable dans le pays, et qu'elle restait le principal facteur de risque de récurrence des violations. Elle a fait observer que treize années après la fin de la guerre, les victimes de violations des droits de l'homme commises par le passé continuaient d'attendre que la vérité soit établie et que justice leur soit rendue. Les gouvernements sri-lankais successifs avaient systématiquement manqué à leur devoir de mener un véritable processus de justice transitionnelle, qui permette de demander des comptes aux auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme et de graves atteintes à ces droits, et de faire valoir les droits des victimes à la vérité, à la justice et à une réparation⁴⁰.

31. Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a regretté que le pays ne se soit doté ni d'un mécanisme judiciaire pour l'établissement des responsabilités, ni d'un mécanisme de recherche de la vérité. Il a constaté, en particulier, que les forces armées poursuivaient leur ingérence dans le fonctionnement de la justice et que les personnes soupçonnées d'être impliquées dans des disparitions forcées ou dans la commission d'infractions connexes étaient autorisées à continuer d'occuper des postes de responsabilité, notamment au sein des forces armées et de la police⁴¹.

32. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a profondément regretté que les précédentes recommandations n'aient pas toutes été appliquées, ce qui avait empêché l'État de mettre en œuvre une politique de justice transitionnelle et entraîné un recul en matière d'établissement des responsabilités, de commémoration, de garanties de non-répétition et de recherche de la vérité⁴². Il a également constaté que les mesures de réparation et de réadaptation faisaient gravement défaut, étant donné qu'il était difficile de dire si la stratégie de protection du Bureau des personnes disparues était effectivement appliquée et si le service spécialisé dans la protection des victimes et des témoins était entré en activité⁴³, et dans la mesure où il s'était avéré que les mécanismes existants étaient source de nouveaux traumatismes et de déni⁴⁴. Il s'est en outre inquiété des informations selon lesquelles le harcèlement, les menaces et la surveillance dont les victimes et leur famille faisaient l'objet, ainsi que l'obstruction faite aux activités de ces dernières et les représailles exercées contre des membres de l'appareil judiciaire, auraient augmenté en fréquence et en intensité en 2020⁴⁵.

6. Libertés fondamentales et droit de participer à la vie publique et politique

33. Le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction a pris note de la création, le 4 septembre 2018, de la Commission parlementaire spéciale chargée de réaliser une étude et d'établir un rapport sur « l'harmonie communautaire et religieuse » à Sri Lanka.

Il a également indiqué qu'en 2017, le Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales avait publié la Politique nationale sur la réconciliation et la coexistence à Sri Lanka, approuvée par le Conseil des ministres, qui garantissait aux parties prenantes œuvrant pour la réconciliation et la coexistence un cadre d'orientation propice pour qu'elles puissent assurer la cohérence des initiatives en faveur de la paix et de l'unité nationale⁴⁶.

34. Le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction s'est inquiété de ce que le conflit ethnique continuait de se manifester dans la vie politique, sociale et économique du pays et de son incidence sur l'exercice des droits de l'homme, dont le droit à la liberté de religion ou de conviction, cette situation ayant encore été aggravée par les attentats terroristes perpétrés contre plusieurs églises et lieux publics le dimanche de Pâques 2019 (connus sous le nom d'« attentats de Pâques »)⁴⁷. Il a souligné en outre que les victimes avaient généralement le sentiment que les auteurs de discours haineux étaient libres de poursuivre leurs campagnes et de causer du tort sans conséquences judiciaires⁴⁸.

35. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est dite vivement préoccupée par les informations faisant état de plusieurs cas de menace, d'intimidation ou d'agression physique dont seraient victimes des journalistes et des militants, parmi lesquels certains avaient quitté le pays en conséquence. Elle a également regretté que le Gouvernement n'ait pas répondu à ses demandes concernant neuf cas d'assassinat de journalistes enregistrés entre 2006 et 2021 qui n'avaient pas encore été élucidés par la justice⁴⁹.

36. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association s'est dit préoccupé par des informations faisant état de manifestations qui avaient été accueillies par des réactions disproportionnées, à savoir notamment l'emploi de matraques, de canons à eau et de gaz lacrymogène, ainsi que par des informations selon lesquelles des personnes auraient subi des violences physiques ou verbales sans que les autorités interviennent, et par les actes d'intimidation et les meurtres de manifestants commis par des membres des forces armées ou de la police⁵⁰.

37. Certains titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont condamné l'application fréquente, prolongée et répétée, depuis le 2 avril 2022, par les autorités sri-lankaises de mesures d'état d'urgence qui leur permettaient de s'attaquer aux manifestants pacifiques et de les empêcher d'exprimer leurs griefs dans un contexte d'effondrement économique du pays. Ils ont fait part au Gouvernement de leurs préoccupations face à l'utilisation par les forces de sécurité des pouvoirs étendus dont elles disposaient pour réprimer violemment le mouvement de protestation, notamment au moyen de tirs à balles réelles, de gaz lacrymogène et de canons à eau⁵¹. Le HCDH a recommandé à Sri Lanka d'examiner le bien-fondé et la proportionnalité des règlements d'exception et de veiller à ce que le projet de réglementation des médias sociaux protège les libertés de réunion pacifique, d'association et d'expression⁵².

38. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme s'est également dit préoccupée par la surveillance et le harcèlement permanents des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des victimes, en particulier dans le nord et l'est du pays. La liberté de manœuvre des militants et des représentants d'organisations de la société civile avait été restreinte à plusieurs égards ; ceux-ci recevaient régulièrement la visite de la police, chez eux ou sur leur lieu de travail, et étaient souvent convoqués au poste pour des « enquêtes » dans le cadre desquelles on les interrogeait sur les informations bancaires du personnel et des donateurs, leurs contacts à l'étranger et les voyages qu'ils avaient faits et on leur demandait les mots de passe qu'ils utilisaient sur les réseaux sociaux⁵³. La Haute-Commissaire a ajouté qu'une nouvelle réglementation des activités des organisations de la société civile étant en cours d'élaboration, on pouvait craindre sérieusement que les restrictions aux libertés fondamentales ne soient encore renforcées⁵⁴. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a exprimé des préoccupations similaires⁵⁵.

39. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a fait part de sa préoccupation face au renforcement et à l'accélération de la militarisation des fonctions civiles de l'État. Il a signalé que, le 29 décembre 2019, le Gouvernement avait placé sous la supervision du Ministère de la

défense 31 entités publiques, notamment la police, le Secrétariat des organisations non gouvernementales, le Centre national des médias et la Commission de réglementation des télécommunications. Il avait également nommé 25 officiers supérieurs de l'armée coordonnateurs en chef chargés de gérer les protocoles relatifs à la maladie à coronavirus (COVID-19) dans tous les districts⁵⁶.

7. Interdiction de toutes les formes d'esclavage, y compris la traite des personnes

40. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage a pris note de la décision prise en 2021 par la police sri-lankaise de créer une division d'enquête sur la traite des êtres humains, le trafic et la criminalité maritime, qui relèverait de la Direction de la police judiciaire⁵⁷.

41. Bien qu'il ait pris note des diverses mesures mises en œuvre par Sri Lanka pour prévenir et combattre les formes contemporaines d'esclavage, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage s'est néanmoins inquiété de la persistance dans le pays de ces pratiques, qui touchaient en particulier les personnes en situation vulnérable, notamment les enfants, les femmes, les minorités ethniques, linguistiques et religieuses, ainsi que les personnes âgées⁵⁸. Il a également fait observer que les inspections du travail étaient inefficaces et peu fréquentes dans la pratique, ce qui exposait de nombreux travailleurs au risque d'exploitation et de mauvais traitements⁵⁹.

8. Droit au travail et à des conditions de travail justes et favorables

42. En 2021, la Banque mondiale avait signalé qu'on estimait à plus de 500 000 le nombre de personnes qui pouvaient être passées sous le seuil de pauvreté à Sri Lanka, depuis le début de la pandémie de COVID-19, les pertes d'emplois et d'heures de travail ayant principalement touché les travailleurs du secteur informel et les micro, petites et moyennes entreprises⁶⁰.

43. L'équipe de pays des Nations Unies s'est inquiétée de l'absence de protection contre la discrimination sur le lieu de travail, à laquelle s'ajoutait l'absence de sécurité sociale, de dispositions relatives au salaire minimum, de réglementation des heures de travail et des conditions de travail pour les travailleurs domestiques, entre autres travailleurs informels⁶¹.

44. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association a constaté avec préoccupation que, si les syndicats étaient autorisés, il n'en resterait pas moins que la répression antisyndicale, les représailles contre des membres de syndicats, l'intimidation, les conditions de travail précaires et le harcèlement sexuel continuaient d'être monnaie courante⁶². L'équipe de pays des Nations Unies a également rendu compte d'allégations formulées par des syndicats selon lesquels le Ministère du travail n'avait pas fait preuve de diligence dans le cadre des inspections du travail effectuées dans les zones franches industrielles, où moins de 5 % des travailleurs étaient syndiqués⁶³.

45. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage était profondément préoccupé par le contrôle ou la discipline de type militaire qui étaient imposés sur des lieux de travail privés. Il a également relevé que des actes d'intimidation et de harcèlement, notamment de nature sexuelle, auraient été commis par des militaires contre des travailleurs⁶⁴. Il s'est en outre inquiété de ce que les travailleurs du sexe couraient un risque accru d'être soumis à l'exploitation et à des mauvais traitements, en plus du risque de travailler de longues heures ou de façon irrégulière, sans accès à des services publics d'aide économique et sociale, le travail du sexe étant illégal dans le pays⁶⁵.

9. Droit à la sécurité sociale

46. L'équipe de pays des Nations Unies a fait part de ses préoccupations concernant l'absence de régimes de sécurité sociale pour le vaste secteur informel, ainsi que l'absence de régime d'assurance chômage dans le pays⁶⁶.

10. Droit à un niveau de vie suffisant

47. L'équipe de pays des Nations Unies a constaté qu'en 2022, Sri Lanka subissait les effets de la pire crise économique que le pays ait connue depuis son indépendance. L'hyperinflation, les coupures de courant, les pénuries de carburant et de gaz, ainsi que la rupture d'approvisionnement en médicaments et en denrées alimentaires avaient eu de graves répercussions sur de nombreux secteurs, notamment l'éducation, les services essentiels, les voyages et l'industrie⁶⁷. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme s'est inquiétée de ce qu'en raison de cette grave crise économique, la vie de la plupart des Sri-Lankais était devenue un combat quotidien. Elle a prié instamment le Gouvernement d'engager un dialogue constructif avec toutes les composantes de la société pour relever les défis socioéconomiques auxquels la population, et plus particulièrement les groupes vulnérables et marginalisés, devait faire face et qui compromettaient l'exercice des droits de l'homme⁶⁸.

48. La Haute-Commissaire a reconnu que la quantité de terres rendues à la population après avoir été occupées par l'armée était importante, mais elle s'est dite préoccupée par le fait que certaines terres n'avaient été que partiellement restituées, si bien que les habitants avaient accès aux logements, mais pas aux moyens de subsistance, ou l'inverse. Elle s'inquiétait également de la saisie de nouvelles terres et d'autres questions foncières litigieuses⁶⁹.

49. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a constaté que le Gouvernement n'avait pas donné suite à la recommandation préconisant l'élaboration d'une stratégie pour cartographier et libérer les terres occupées, ni réuni des documents sur les terres occupées par l'armée, ni créé une commission foncière⁷⁰.

50. L'Expert indépendant sur la dette extérieure et les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, s'est dit préoccupé par les mesures de restructuration des entreprises de distribution d'électricité, de carburant ou d'eau prises par le Gouvernement, qui pourraient avoir des répercussions sur la réalisation des droits sociaux, économiques et culturels des titulaires de droits, notamment en cas d'introduction d'une formule de calcul des prix du pétrole et de l'électricité⁷¹.

11. Droit à la santé

51. L'Expert indépendant sur la dette extérieure et les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, s'est inquiété des contretemps enregistrés dans l'exécution du budget du secteur de la santé en 2017⁷².

52. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a souligné que le pays avait fait face à plusieurs vagues de la pandémie de COVID-19, ce qui avait eu des répercussions sur la santé publique⁷³. L'équipe de pays des Nations Unies a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les programmes de santé publique, dont l'efficacité avait été réduite pendant la pandémie, afin de renouveler les mesures de prévention ciblées adoptées précédemment pour aider les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH et les personnes âgées. Elle a également souligné la nécessité de renforcer les services psychosociaux prénatals et postnatals destinés aux femmes, aux jeunes et aux personnes ayant survécu à des violences fondées sur le genre, et a constaté que la fourniture de nombreux services de santé sexuelle et procréative avait été interrompue pendant la pandémie et la crise économique⁷⁴.

53. Le Comité des droits de l'enfant a insisté sur la nécessité de remédier aux disparités régionales en matière de soins de santé ; d'accroître les effectifs du personnel sanitaire, en particulier dans les zones rurales et reculées ; de former des spécialistes dans les domaines où ils étaient trop peu nombreux, surtout dans les services de santé mentale, sexuelle et procréative⁷⁵.

12. Droit à l'éducation

54. L'Expert indépendant sur la dette extérieure et les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, s'est inquiété des contretemps enregistrés dans l'exécution du budget du secteur de l'éducation en 2017⁷⁶.

55. Le Comité des droits de l'enfant a relevé des disparités régionales en matière d'infrastructures scolaires et de qualité de l'enseignement, et a mis l'accent sur la nécessité de remédier au taux élevé d'abandon scolaire dans les zones rurales et de faire en sorte qu'un personnel scolaire qualifié puisse être mis en service pour dispenser un enseignement de qualité dans toutes les langues⁷⁷.

56. L'équipe de pays des Nations Unies s'est dite préoccupée par la fermeture prolongée des écoles en 2020 et 2021, qui avait aggravé la crise de l'apprentissage préexistante et creusé les inégalités en la matière entre les classes socioéconomiques et entre filles et garçons⁷⁸.

13. Droits culturels

57. La Haute-Commissaire s'est dite préoccupée par les cas de différends fonciers liés à la conservation du patrimoine bouddhiste ou à la protection des forêts, qui avaient causé de nouvelles tensions avec les communautés minoritaires de la province de l'Est. En particulier, les restrictions à l'utilisation des terres imposées par le Gouvernement dans ces zones avaient fait craindre aux communautés minoritaires un changement du paysage démographique de la région⁷⁹.

14. Développement, environnement, et entreprises et droits de l'homme

58. Certains experts indépendants se sont alarmés de l'effondrement de l'économie sri-lankaise, ainsi que du niveau record de l'inflation, de la hausse des prix des produits de base et de la pénurie de carburant paralysante. Ils ont fait observer que la crise économique et la crise de la dette, et leur effet boule de neige, avaient été signalés en 2019, au moment où l'on découvrait que les remboursements de dettes étaient devenus le plus gros poste de dépenses de l'État, à la suite d'une série de réformes économiques mal conçues (réductions d'impôts et service de la dette). Ils ont lancé un appel pour qu'une action mondiale soit menée en réponse à l'effondrement économique du pays, non seulement par les organismes humanitaires, mais aussi par les institutions financières internationales, les créanciers privés et d'autres pays⁸⁰.

59. L'Expert indépendant sur la dette extérieure et les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, a fait observer que les droits de l'homme devaient être au centre des mesures prises par Sri Lanka pour promouvoir une croissance économique n'excluant personne, mais il a regretté que le pays n'ait pas réalisé une étude d'impact sur les droits de l'homme des réformes économiques destinées à réduire le déficit budgétaire, qui avaient entraîné l'augmentation significative de la taxe sur la valeur ajoutée, et ainsi nuit aux moyens de subsistance des femmes⁸¹. Il a engagé vivement le Gouvernement à combler le vide juridique en matière de fraude fiscale et de blanchiment d'argent⁸².

60. Le Comité des droits de l'enfant s'est inquiété du fait que les activités des entreprises privées, locales et étrangères, continuaient d'avoir des effets néfastes sur les enfants, notamment dans les plantations de thé et dans les secteurs du bâtiment, du textile et du tourisme. Il a recommandé à Sri Lanka de définir un cadre réglementaire précis à l'intention des entreprises locales et étrangères garantissant que leurs activités n'aient aucun effet néfaste sur les droits de l'homme ; de mener, en direction des professionnels du tourisme et du grand public, des campagnes de sensibilisation à la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du tourisme et des voyages⁸³.

B. Droits de certains groupes ou personnes

1. Femmes

61. L'équipe de pays des Nations Unies a regretté la lenteur des progrès en matière de protection des droits des femmes, qui était largement conditionnée par des normes sociales relatives au genre ; le faible nombre de femmes aux postes de direction officiels qui jouaient un rôle moteur dans la transformation (moins de 6 % au Parlement) ; le manque d'investissement dans les domaines relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁸⁴.

62. L'Expert indépendant sur la dette extérieure et les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, trouvait alarmant que le système de microfinance exerce une pression sur les emprunteurs, en particulier les femmes, qui se trouvaient exposées à des violences psychologiques et physiques et étaient poussées, par des agents de recouvrement, à échanger des « faveurs sexuelles ». Certaines emprunteuses proposaient même de vendre leurs reins pour rembourser leurs emprunts⁸⁵.

63. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire s'est dit préoccupé par la structure inadaptée de la maison de détention d'État de Methsevana, à Gangodawila, d'autant plus que 90 % des femmes qui y étaient détenues présentaient un handicap psychosocial et avaient besoin d'un soutien dont elles ne pouvaient pas bénéficier au sein de cet établissement. De plus, les femmes n'étant pas autorisées à quitter l'établissement, celui-ci avait tout d'une prison plutôt que d'un environnement propice à la formation professionnelle⁸⁶.

64. L'équipe de pays des Nations Unies a regretté que la représentation des femmes en politique reste très faible aux niveaux national et provincial – leur présence au Parlement était tombée à 5,3 % en 2020 –, et a estimé que cela était imputable à la nature patriarcale des systèmes politiques et à la persistance de normes sociales discriminatoires⁸⁷.

65. L'équipe de pays des Nations Unies était préoccupée par l'absence de législation prévoyant l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale et par le fait que la discrimination à l'embauche ne soit pas interdite par la loi, sachant que, selon les informations reçues, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes était de 24 % en 2020⁸⁸.

66. Le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction a souligné qu'à Sri Lanka, les femmes se heurtaient à une hostilité ethnoreligieuse et risquaient de l'être à double titre, au sein de leur communauté et sur le plan personnel, en raison de la structure patriarcale de la société et des politiques en vigueur. Il a noté, en particulier, que de nombreuses femmes musulmanes avaient été victimes de harcèlement dans la rue et s'étaient vu refuser des services dans des organismes publics et des entreprises privées lorsqu'elles portaient le voile, même le visage découvert⁸⁹.

2. Enfants

67. Le Comité des droits de l'enfant demeurait profondément préoccupé par l'exploitation et les violences sexuelles dont étaient victimes des enfants, et a insisté en particulier sur la pédopornographie, le mariage d'enfants, l'exploitation sexuelle de garçons dans le cadre du tourisme et la violence fondée sur le genre subie par des filles. Il a relevé le nombre élevé de ces violations, pour lesquelles l'impunité et la longueur des procédures judiciaires menant à une nouvelle victimisation étaient souvent la règle⁹⁰. Il s'est également inquiété de la confusion qui était faite entre ces infractions et la traite des êtres humains, ainsi que des lacunes qui subsistaient dans la criminalisation de toutes ces infractions⁹¹.

68. Le Comité des droits de l'enfant a constaté avec une profonde préoccupation qu'un nombre considérable d'enfants avaient une activité économique, notamment comme vendeurs de rue, domestiques et travailleurs dans l'agriculture, les mines, le bâtiment, les industries manufacturières, les transports et la pêche, et que des enfants seraient victimes de la traite à des fins de travail domestique forcé⁹².

69. Le Comité des droits de l'enfant s'est également inquiété de ce que de nombreuses personnes qui avaient recruté et utilisé des enfants pendant le conflit armé, notamment des chefs paramilitaires, continuaient de jouir de l'impunité, et de ce que le nombre d'enfants disparus ou de personnes qui étaient des enfants au moment de leur disparition, pendant le conflit, demeurait élevé⁹³.

70. Le Comité des droits de l'enfant s'est en outre inquiété des conditions d'administration de la justice pour mineurs, notamment de l'âge extrêmement bas de la responsabilité pénale, fixé à 8 ans ; du nombre de tribunaux pour mineurs particulièrement peu élevé et de l'absence d'approche adaptée aux besoins des enfants ; de l'absence de loi garantissant aux enfants le droit d'être représentés par un avocat⁹⁴.

71. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire s'est dit préoccupé par le recours au placement en institution pour les enfants, en substitution de l'incarcération, en premier ressort plutôt qu'en dernier. Il a indiqué que plus de 14 000 filles et garçons de moins de 18 ans étaient privés de liberté dans 371 établissements pour enfants partout à Sri Lanka⁹⁵.

72. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire s'est également dit très préoccupé par les allégations selon lesquelles des enfants détenus dans des centres d'accueil auraient été battus et auraient subi des violences sexuelles, en particulier dans des centres qui manquaient d'effectifs et de ressources, où le personnel n'avait pas reçu de formation appropriée ou de directives claires sur les méthodes de discipline appropriées à appliquer avec les enfants dont il avait la charge⁹⁶.

3. Personnes âgées

73. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage a fait observer que les travailleurs âgés se heurtaient à des difficultés dans l'emploi assimilables à du travail forcé, en particulier dans le secteur des plantations, où la majorité de la main-d'œuvre avait plus de 50 ans. En dépit de leur âge, ces travailleurs effectuaient quotidiennement des tâches difficiles sur le plan physique, sans accès suffisant aux soins de santé et à la protection sociale, ni aux congés maladie ou aux congés payés⁹⁷.

4. Personnes handicapées

74. L'équipe de pays des Nations Unies a constaté avec inquiétude que, faute de politiques et de pratiques de promotion et de protection du droit des personnes handicapées à l'inclusion dans la société, ces personnes faisaient face à d'importants obstacles qui entravaient leur accès à l'éducation au sein du système éducatif ordinaire et les empêchaient de bénéficier en temps voulu de services de santé et de services sociaux de qualité. Elle a également indiqué que l'État ne disposait pas d'un système de détection précoce des handicaps et d'intervention rapide⁹⁸.

75. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a constaté avec préoccupation que le nombre de personnes hospitalisées ou placées dans des établissements de santé, en raison d'un handicap psychosocial ou de troubles de santé mentale, était de plus en plus important, ce qui exposait les personnes présentant un handicap psychosocial au risque grave de se trouver privées de liberté pendant de longues périodes, sans la possibilité de demander le réexamen du caractère raisonnable, proportionnel et nécessaire de leur détention⁹⁹.

5. Minorités

76. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association a jugé très préoccupante la discrimination systématique dont étaient victimes les minorités ethniques et religieuses, qui se manifestait sous de nombreuses formes : propos dénigrants tenus par de hauts responsables, manque d'équité dans l'application des lois, inaction de la police, campagnes de dénigrement dans les médias et discours de haine, en ligne et hors ligne¹⁰⁰.

77. L'ancien rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction a souligné que les tensions ethno-religieuses latentes à Sri Lanka appelaient des mesures urgentes de la part des autorités, après les attentats à la bombe meurtriers du dimanche de Pâques, qui avaient suscité la défiance entre communautés ethno-religieuses et provoqué des violences collectives en 2019¹⁰¹. L'équipe de pays des Nations Unies a exprimé des préoccupations similaires à ce sujet¹⁰². La Haute-Commissaire était également vivement préoccupée par l'aggravation des tensions intercommunautaires, en particulier par le fait que des groupes bouddhistes étaient à l'origine de plusieurs agressions visant des minorités culturelles, sexuelles ou religieuses, dont la communauté musulmane et les chrétiens évangéliques¹⁰³.

6. Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes

78. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes s'est dit préoccupé par l'incrimination des rapports homosexuels à Sri Lanka, et a estimé que le pays avait violé les droits de Rosanna Flamer-Caldera, lesbienne et grande militante pour les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, qui avait été victime de discrimination, de menaces et de violences¹⁰⁴.

79. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage a constaté que parmi les travailleurs du sexe, quelles que soient leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, les personnes transgenres étaient particulièrement visées par la discrimination et la stigmatisation¹⁰⁵.

7. Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile

80. Le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille a estimé que la recommandation dans laquelle il avait invité Sri Lanka à prendre toutes les mesures nécessaires, notamment de procéder à des modifications législatives, pour garantir à tous les travailleurs migrants, y compris ceux qui se trouvaient en situation irrégulière, le droit de participer à des activités syndicales et d'adhérer librement à un syndicat, n'avait pas été mise en œuvre¹⁰⁶.

81. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire a constaté que les conditions étaient désastreuses dans le centre de détention pour migrants de Mirihana, qui n'était absolument pas adapté aux détentions de longue durée et était surpeuplé¹⁰⁷.

82. L'équipe de pays des Nations Unies s'est inquiétée de l'insuffisance du cadre de protection offert aux demandeurs d'asile et aux réfugiés dans le pays, qui ne reposait sur aucune base dans la législation nationale. En conséquence, les migrants et les réfugiés n'avaient pas accès à la terre, au logement, aux moyens de subsistance, à l'eau et à l'assainissement. Dans certains cas, ils ne pouvaient pas obtenir de papiers d'identité et de documents d'état civil, ni le rétablissement de leur nationalité, ce qui entravait les efforts de rapatriement et de réinsertion¹⁰⁸.

8. Déplacés

83. Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition demeurait préoccupé par le fait que l'occupation de terres par l'armée continuait d'avoir une incidence importante sur les milliers de personnes qui avaient été déplacées, souvent à plusieurs reprises. Il a fait observer que cette occupation empêchait le retour des déplacés ; entravait leur accès à l'éducation, à l'emploi, à l'assainissement, aux moyens de subsistance et au droit de vote ; les exposait au risque d'être victimes de harcèlement dans les communautés d'accueil¹⁰⁹.

Notes

¹ See [A/HRC/37/17](#) and [A/HRC/37/2](#).

² [A/HRC/44/50/Add.1](#), para. 94 (a).

³ [A/HRC/40/57/Add.2](#), para. 97 (q).

⁴ [CRC/LKA/CO/5-6](#), para. 51.

⁵ [A/HRC/40/23](#), para. 68 (a).

⁶ United Nations country team submission for the universal periodic review of Sri Lanka, pp. 9 and 12.

⁷ [A/HRC/51/26/Add.1](#), para. 86.

⁸ OHCHR, United Nations Human Rights Report 2017, p. 79; OHCHR, United Nations Human Rights Report 2019, p. 91; OHCHR, United Nations Human Rights Report 2020, p. 109.

⁹ OHCHR, "Sri Lanka: experts dismayed by regressive steps, call for renewed UN scrutiny and efforts to ensure accountability", 5 February 2021.

¹⁰ [A/HRC/49/9](#), para. 13. See also [A/HRC/51/5](#), para. 16.

¹¹ OHCHR, "Sri Lanka: UN human rights experts condemn repeated use of emergency measures to crackdown on protests", 8 August 2022.

¹² [A/HRC/49/9](#), para. 10–12.

¹³ United Nations country team submission, pp. 2 and 5.

¹⁴ [A/HRC/51/5](#), para. 25.

¹⁵ *Ibid.*, para. 71 (f)–(g).

¹⁶ United Nations country team submission, p. 2.

¹⁷ *Ibid.*, p. 13.

¹⁸ [A/HRC/45/45/Add.1](#), paras. 23–24.

¹⁹ [A/HRC/48/60/Add.2](#), table 3 (p. 21).

²⁰ [A/HRC/45/45/Add.1](#), para. 35.

- 21 OHCHR, “Sri Lanka: UN expert calls for ‘inclusive society’ to end scourge of slavery”, 3 December 2021.
- 22 United Nations country team submission, p. 5.
- 23 [A/HRC/39/45/Add.2](#), para. 25.
- 24 [A/HRC/40/52/Add.3](#), paras. 24–28.
- 25 [A/HRC/40/23](#), para. 56. See also [A/HRC/49/9](#), para. 35.
- 26 United Nations country team submission, p. 3.
- 27 [A/HRC/39/45/Add.2](#), paras. 21–22.
- 28 OHCHR, “Sri Lanka must urgently implement reforms to end arbitrary detention, UN rights experts say”, 15 December 2017.
- 29 [A/HRC/42/40/Add.1](#), para. 12.
- 30 *Ibid.*, pp. 25–26, 28 and 52.
- 31 [A/HRC/51/5](#), para. 51.
- 32 *Ibid.*, para. 72 (d)–(e).
- 33 OHCHR, “Sri Lanka: UN experts call for swift suspension of Prevention of Terrorism Act and reform of counter-terrorism law”, 2 March 2022. See also [A/HRC/40/52/Add.3](#); [A/HRC/44/50/Add.1](#), para. 42; [A/HRC/48/60/Add.2](#), para. 39; and [A/HRC/39/45/Add.2](#), paras. 32–35.
- 34 [A/HRC/51/5](#), paras. 18 and 20.
- 35 *Ibid.*, para. 18. See also OHCHR, “Oral update on the human rights situation in Sri Lanka”, 13 September 2021.
- 36 [A/HRC/48/60/Add.2](#), table 3 (p. 22).
- 37 [A/HRC/45/45/Add.1](#), para. 50.
- 38 [A/HRC/39/45/Add.2](#), para. 24.
- 39 [A/HRC/49/9](#), para. 50. See also [CCPR/C/LKA/Q/6](#), para. 10.
- 40 [A/HRC/51/5](#), para. 67. See also [A/HRC/40/52/Add.3](#), paras. 38–41; and [A/HRC/43/48/Add.2](#), paras. 78–82.
- 41 [A/HRC/42/40/Add.1](#), paras. 7–10. See also United Nations country team submission, p. 4.
- 42 [A/HRC/48/60/Add.2](#), paras. 26–28 and 41.
- 43 *Ibid.*, table 3 (p. 21).
- 44 [A/HRC/45/45/Add.1](#), para. 61–62.
- 45 [A/HRC/48/60/Add.2](#), paras. 29 and 35. See also [A/HRC/44/50/Add.1](#), paras. 21 and 87.
- 46 [A/HRC/43/48/Add.2](#), paras. 15–16.
- 47 *Ibid.*, para. 20.
- 48 [A/HRC/43/48/Add.2](#), para. 67.
- 49 United Nations country team submission, page 6. See also <https://en.unesco.org/themes/safety-journalists/observatory/country/223750>.
- 50 [A/HRC/44/50/Add.1](#), paras. 44–48.
- 51 OHCHR, “Sri Lanka: UN human rights experts condemn repeated use of emergency measures to crackdown on protests”, 8 August 2022.
- 52 [A/HRC/51/5](#), para. 71 (i).
- 53 [A/HRC/49/9](#), paras. 27–29.
- 54 OHCHR, “Oral update on the human rights situation in Sri Lanka”, 13 September 2021. See also [A/HRC/44/50/Add.1](#), para. 63.
- 55 [A/HRC/44/50/Add.1](#), paras. 64–65.
- 56 [A/HRC/48/60/Add.2](#), para. 38.
- 57 [A/HRC/51/26/Add.1](#), para. 11.
- 58 *Ibid.*, para. 29.
- 59 *Ibid.*, para. 75.
- 60 World Bank, “Sri Lanka development update 2021: economic and poverty impact of COVID-19”, pp. 24 and 27.
- 61 United Nations country team submission, p. 8.
- 62 [A/HRC/44/50/Add.1](#), paras. 69–71.
- 63 United Nations country team submission, p. 6.
- 64 [A/HRC/51/26/Add.1](#), para. 73.
- 65 *Ibid.*, para. 50.
- 66 United Nations country team submission, p. 9.
- 67 *Ibid.*, pp. 1 and 9.
- 68 OHCHR, “Bachelet urges restraint, and pathway to dialogue as violence escalates in Sri Lanka”, 10 May 2022.
- 69 [A/HRC/40/23](#), para. 35. See also [A/HRC/44/50/Add.1](#), para. 50.
- 70 [A/HRC/48/60/Add.2](#), table 3 (p. 23).
- 71 [A/HRC/40/57/Add.2](#), paras. 35–36.
- 72 *Ibid.*, para. 28.

- ⁷³ [A/HRC/49/9](#), para. 4.
- ⁷⁴ United Nations country team submission, p. 9.
- ⁷⁵ [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), para. 30.
- ⁷⁶ [A/HRC/40/57/Add.2](#), para. 28.
- ⁷⁷ [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), para. 38.
- ⁷⁸ United Nations country team submission, p. 10.
- ⁷⁹ [A/HRC/49/9](#), paras. 17–18.
- ⁸⁰ OHCHR, “Sri Lanka: UN experts sound alarm on economic crisis”, 20 July 2022.
- ⁸¹ [A/HRC/40/57/Add.2](#), paras. 20 and 26.
- ⁸² *Ibid.*, para. 52.
- ⁸³ [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), para. 13.
- ⁸⁴ United Nations country team submission, p. 2.
- ⁸⁵ [A/HRC/40/57/Add.2](#), paras. 78–79.
- ⁸⁶ [A/HRC/39/45/Add.2](#), paras. 60–63.
- ⁸⁷ United Nations country team submission, p. 13.
- ⁸⁸ *Ibid.*, p. 8.
- ⁸⁹ [A/HRC/43/48/Add.2](#), para. 46.
- ⁹⁰ [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), paras. 23 and 25–26.
- ⁹¹ [CRC/C/OPSC/LKA/CO/1](#), para. 27.
- ⁹² [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), para. 41. See also [A/HRC/51/26/Add.1](#), para. 30.
- ⁹³ [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), para. 47.
- ⁹⁴ *Ibid.*, para. 45.
- ⁹⁵ [A/HRC/39/45/Add.2](#), paras. 41–43.
- ⁹⁶ *Ibid.*, para. 46.
- ⁹⁷ [A/HRC/51/26/Add.1](#), para. 64.
- ⁹⁸ United Nations country team submission, p. 11.
- ⁹⁹ [A/HRC/39/45/Add.2](#), para. 48.
- ¹⁰⁰ [A/HRC/44/50/Add.1](#), 78.
- ¹⁰¹ OHCHR, “Sri Lanka: simmering ethno-religious tensions must not be ignored, says UN rights expert”, 26 August 2019.
- ¹⁰² United Nations country team submission, p. 7.
- ¹⁰³ [A/HRC/40/23](#), para. 58.
- ¹⁰⁴ [CEDAW/C/81/D/134/2018](#), para. 9 (2).
- ¹⁰⁵ [A/HRC/51/26/Add.1](#), para. 50.
- ¹⁰⁶ Committee on the Rights of All Migrant Workers and Members of their Families, follow-up letter dated 7 April 2022, p. 2. Available at https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CMW/Shared%20Documents/LKA/INT_CMW_FUL_LKA_48387_E.pdf.
- ¹⁰⁷ [A/HRC/39/45/Add.2](#), para. 71.
- ¹⁰⁸ United Nations country team submission, p. 12.
- ¹⁰⁹ [A/HRC/45/45/Add.1](#), para. 58. See also [CRC/C/LKA/CO/5-6](#), para. 39.
-